

Fondation
de
France

Analyse de situation post-séisme au Maroc
Fondation de France

Appel à consultance

Termes de référence

Janvier 2024

A/ Préambule

1- La Fondation de France

La Fondation de France est un organisme privé qui collecte et reçoit des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général, puis en assure la gestion et la redistribution.

La Fondation de France définit des programmes d'intervention précis qui promeuvent des actions concrètes et de proximité porté par des associations ou des services collectifs, pour résoudre des problèmes peu ou mal pris en compte par les institutions. Elle intervient également dans le cadre de réponses aux urgences, en soutenant des opérateurs si possibles locaux, qui répondent aux axes d'intervention qu'elle définit.

2- Le programme « Solidarité Maroc »

Suite au séisme de magnitude 7 qui a frappé le Maroc le 8 septembre 2023, faisant près de 3000 morts et des milliers de blessés, la Fondation de France lançait un appel à dons pour aider les milliers de familles touchées par le tremblement de terre. Plus de 10 millions d'euros ont été collectés.

Dès les premières semaines qui ont suivi le séisme, des aides d'urgence ont été soutenues dans les différentes régions touchées. Pour ce faire, la Fondation de France s'est appuyée :

- Sur un comité d'experts bénévoles, composé de 5 personnes disposant de compétences sectorielles et géographiques, en charge de définir les orientations stratégiques et de sélectionner les demandes de financement ;
- Sur des propositions d'actions issues d'organisations avec lesquelles elle collaborait depuis plusieurs années dans le cadre d'un programme en faveur des initiatives de jeunes (« Méditerranée entre deux rives »), mais aussi d'organisations recommandées par son réseau (bénévoles, fondations abritées, Ambassade/AFD...).

Les premières actions soutenues ont concerné pour l'essentiel des aides d'urgence : aides alimentaires et non alimentaires, soutien psychosocial, mise à l'abri les populations sinistrées, restauration des moyens de production... Au 31 décembre 2023, 3,6 millions étaient déjà engagés pour ces actions de terrain.

Dans la réponse aux urgences, la Fondation de France cherche à « reconstruire la vie dans la durée », en complémentarité des actions menées par les autres acteurs, publics et privés. La phase d'urgence majeure étant passée au Maroc et les dispositifs publics ayant été annoncés par le Royaume, le comité Solidarité Maroc cherche à s'outiller d'une analyse de la situation humanitaire des zones impactées afin d'identifier la plus-value que pourraient avoir les financements de la Fondation de France dans la phase suivante de relèvement.

3- Thème de la mission

Il s'agit d'une mission d'analyse de la situation humanitaire dans les zones impactées par le tremblement de terre de septembre 2023 (« baseline »).

B/ Objectif de la mission

Objectif général :

L'objectif principal de cette analyse de situation est de permettre au comité Solidarité Maroc d'identifier les besoins prioritaires sur lesquelles la Fondation de France peut avoir une plus grande valeur-ajoutée pour venir en aide aux populations impactées par le séisme et aux organisations qui les accompagnent.

Objectifs spécifiques :

- 1/ Identifier les besoins humanitaires actuels par zones géographiques, catégories de populations (en particulier les plus vulnérables), secteurs d'aide...
- 2/ Cartographier les mécanismes de réponse existants par zones géographiques, catégories de populations, secteurs d'aide... mais aussi les espaces de coordination mis en place, les jeux d'acteurs et les principales sources de financement publiques et privées
- 3/ Eclairer sur les grands enjeux de développement émergents de cette catastrophe : principaux enjeux en cours de discussion localement et potentiels plans d'action locaux et internationaux ; actions de relèvement précoce pouvant avoir un impact pour le développement territorial à venir ; études et recherches en cours ou à mener...

En fonction de ce premier travail d'analyse, la Fondation de France pourra envisager une seconde mission pour creuser des focus thématiques spécifiques qui en ressortiraient.

C/ Déroulement et méthodologie de l'analyse de situation

Dans le cadre de cette analyse, la démarche méthodologique privilégiée se fera suivant une **approche quantitative, qualitative, systémique et participative**.

Phase 1 : Phase de conception et de préparation

- Organisation d'une réunion de cadrage entre le consultant externe, le Comité Maroc et l'équipe Urgences de la Fondation de France afin de s'assurer de la bonne compréhension de la mission. Le but est également d'établir le chronogramme de la mission, de définir la liste des personnes à rencontrer et de valider la démarche méthodologique.
- Collecter les informations pour la revue documentaire : documents identifiés par le consultant et mis à disposition par la Fondation de France.
- Rédaction de la note de cadrage soumise à validation du Comité Solidarité Maroc.

Livrable de la phase 1 : Note de cadrage en intégrant un calendrier prévisionnel d'exécution

Phase 2 : Phase de collecte et exploitation des données

- La méthodologie de cette phase est proposée par le consultant.

Livrable de la phase 2 : Note de synthèse des analyses documentaires et de terrain

Phase 3 : Phase de mise en débat avec le comité Solidarité Maroc

- Présentation de la note de synthèse d'analyse de situation au comité Solidarité Maroc
- Animation d'un débat sur les axes prioritaires potentiels pour la Fondation de France
- Finalisation et soumission du rapport final qui intégrera les observations formulées suite à la mise en débat avec le comité.

Livrable de la phase 3 : Rapport final d'analyse de situation intégrant des orientations potentielles pour l'opération Solidarité Maroc

Supervision :

Les travaux du consultant sont supervisés par Karine MEAUX, responsable du pôle Urgences à la Fondation de France : kmeaux@fdf.org

D/ Candidatures et modalités de sélection

Dépôt des candidatures

Le consultant est invité à envoyer à la Fondation de France une offre technique présentant :

- Une méthodologie de travail qui réponde à ce cahier des charges
- Les références du prestataire sur des travaux similaires
- Les CV de la ou des personne/s potentiellement dédiée/s à l'action.

Cette offre technique est accompagnée d'une offre financière détaillée, précisant le nombre de jours affectés à chaque étape du projet.

Les candidatures portées par des consultants marocains ou ayant vécu/vivant au Maroc seront privilégiées.

La proposition devra être envoyée, avant le 16 février 2024 par courriel à : kmeaux@fdf.org (copie à ydallegi@fdf.org)

Modalités de décision

Le choix du consultant sera pris par le Comité Solidarité Maroc de la Fondation de France au regard des dossiers reçus.

Une convention de prestation de service sera établie entre le consultant et la Fondation de France.

Calendrier

17 février 2024 : Date limite de dépôt des candidatures

23 février 2024 : Sélection du consultant retenu

Semaine du 26 février 2024 : Réunion et note de cadrage

20 mars 2024 : Envoi de la note de synthèse d'analyse

Semaine du 25 mars 2024 : Temps de débat avec le comité Solidarité Maroc

5/10 avril 2024 : Remise du rapport final.